

Rapport d'activité ASST 2017



Sommaire :

| | |
|---|----|
| Le mot du président : | 4 |
| Introduction : | 5 |
| I. Le bilan moral | 6 |
| II. Les activités de l'association..... | 7 |
| Domaine 1. La lutte contre la pauvreté..... | 7 |
| a. L'aide alimentaire | 7 |
| a.1. Le public concerné..... | 7 |
| a.2. L'objectif de l'activité | 8 |
| a.3. L'organisation de l'activité..... | 8 |
| a.4. Résultats chiffrés de l'activité..... | 9 |
| b. L'aide vestimentaire | 10 |
| b.1. Le public concerné..... | 10 |
| b.2. L'objectif de l'activité | 10 |
| b.3. L'organisation de l'activité | 10 |
| b.4. L'aide internationale en faveur de Madagascar..... | 11 |
| b.5. Résultats chiffrés de l'activité | 11 |
| Domaine 2. Le partage de savoir | 13 |
| c. L'atelier informatique | 13 |
| c.1. Le public concerné | 13 |
| c.2. L'objectif de l'activité..... | 13 |
| c.3. L'organisation de l'activité..... | 13 |
| c.4. La borne administrative | 14 |
| c.5. Résultats chiffrés de l'activité..... | 15 |
| d. L'atelier de lutte contre l'illettrisme..... | 16 |
| d.1. Le public concerné..... | 16 |
| d.2. L'objectif de l'activité | 16 |
| d.3. L'organisation de l'activité | 16 |
| d.4. Résultats chiffrés de l'activité | 17 |
| Domaine 3. Les activités de divertissement..... | 18 |
| e. Les activités séniors | 18 |
| e.1. Le public concerné..... | 18 |
| e.2. L'objectif de l'activité | 18 |
| e.3. L'organisation de l'activité | 18 |

| | |
|---|----|
| e.4. Résultats chiffrés de l'activité..... | 18 |
| III. Le rapport financier | 20 |
| a. Rapport de gestion | 20 |
| b. compte de résultat | 21 |
| b.1. Les charges | 22 |
| b.2. Les produits | 22 |
| c. Résultat net comptable..... | 23 |
| c.1. La contribution en nature | 23 |
| IV. La prise en charge des stagiaires..... | 24 |
| V. Les projets de l'association pour 2018..... | 25 |
| a. Les projets par activités | 25 |
| VI. Les activités quotidiennes de l'association | 27 |
| VII. Procès verbal de l'association | 28 |

Le mot du président :

Concernant l'année 2017, l'association a pu remplir ses missions, les temps forts que nous avons souligné ont pu être réalisés, grâce à la mutualisation des: bénévoles, adhérents, salariés, membres du conseil d'administration, des donateurs et aussi les services de mairie

Je vous remercie tous au nom de l'association.

Ensemble nous avons garanti notre crédibilité face à la mairie de Saint-Pierre qui abrite notre siège, à la Caisse d'Allocations Familiales, le monde de l'entreprise, le monde associatif, et surtout face à la population qui attend beaucoup de nous.

Nous n'avons pas le droit de décevoir personne

Au cours de l'année 2017, j'ai suivi le fonctionnement de l'association et à chaque fois qu'il le fallait je me suis entretenu avec les salariés, les bénévoles, les stagiaires.

IL convient maintenant que chacun se ressaisit en gardant à l'esprit une philosophie qui met en avant le coté humain, convivial pour les actions que nous menons et de nous préparer pour l'année 2018.

Cette année sera propice à d'importants changements, **ces changements concernent surtout notre local. C'est maintenant sur, l'Association reste là où elle est, elle fera partie d'un ensemble qui verra le jour, la résidence pour personnes âgées et handicapées.**

Pour le maire, l'association reste là: nos bureaux, notre siège. Une salle de 100m2 nous sera réservée dans les nouveaux locaux.

Pour des raisons de sécurité, le stockage des denrées et des vêtements ne pourra plus se faire à coté de la résidence. Nous aurons d'autres locaux affectés à ces activités.

Cela ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir: de nouveaux locaux, une délocalisation de certaines activités. Tout cela peut se jouer courant 2018 et 2019, il faut s'attendre à ce que nous soyons serrés à un certain moment le temps que les choses se font. Quoi qu'il en soit l'association devra poursuivre ses activités.

Introduction :

Au nom de l'Association Solidarité Sainte Thérèse de Saint-Pierre, je suis heureux de vous accueillir pour notre 11ème Assemblée Générale. Je vous remercie de vous être déplacé pour participer à nos travaux.

L'association Solidarité Sainte -Thérèse se situe au 69 rue Désiré Barquisseau depuis sa création en 2006.

Malgré son nom à forte connotation religieuse, l'association constituée selon la loi 1901 est laïque. Le nom de Sainte Thérèse est dû au fait qu'on ne pouvait faire abstraction du passé historique qui abrite notre siège. Ce bâtiment fait parti du patrimoine de la ville de Saint-Pierre.

Depuis 2006, l'association s'est installée en mettant en place des activités allant dans le sens de la solidarité, du social et du partage du savoir.

Nous intervenons auprès des personnes en état de précarité.

Comment va se dérouler cette assemblée ?

La séance se déroulera en commençant par le rapport moral, puis le rapport d'activité, le bilan financier de l'année écoulée, les projets pour l'année 2018.

L'assemblée Générale est un moment important dans la vie de l'association : il s'agit de rendre des comptes sur tout ce que nous avons fait en chiffres et en moyens humain.

I. Le bilan moral

L'année 2017 a été marquée par des temps forts qui restent incontournables pour l'association :

- Septembre :

. Journée LABEL dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme : faire connaître cette activité, partager un moment avec les apprenants et les bénévoles et faire le point en prenant des résolutions.

- Octobre :

. Journée portes ouvertes pour faire connaître au public toutes nos activités.

- Décembre :

. Organisation du téléthon : l'objectif pour l'association est de créer un élan de solidarité afin d'aider à la recherche et les malades.

. Le Noël des enfants des bénéficiaires de l'association.

. Le repas de Noël offert aux plus démunis

Je remercie tous les bénévoles et les salariés pour leur implication dans le fonctionnement de l'association, et notamment à l'occasion des manifestations.

Chaque salarié, bénévole, membre du conseil d'administration, partenaire financier, donateur a trouvé sa place dans notre organisation.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude pour nos partenaires : Salaison de Bourbon, l'entreprise Amourdom, AES, le Crédit Agricole, EDF, le Rotary-club, la Banque Alimentaire et VEOLIA.

Merci pour votre générosité et votre confiance.

Je n'oublie pas nos partenaires financiers : la Mairie de Saint-Pierre, propriétaire du local qui abrite notre siège social, et la Caisse d'Allocations Familiales.

Enfin, une pensée particulière à toutes les personnes qui nous apportent des vêtements, meubles, livres et sans qui nous ne sommes rien.

Effectivement, chacun à son niveau contribue à la mise en place de cette chaîne de solidarité.

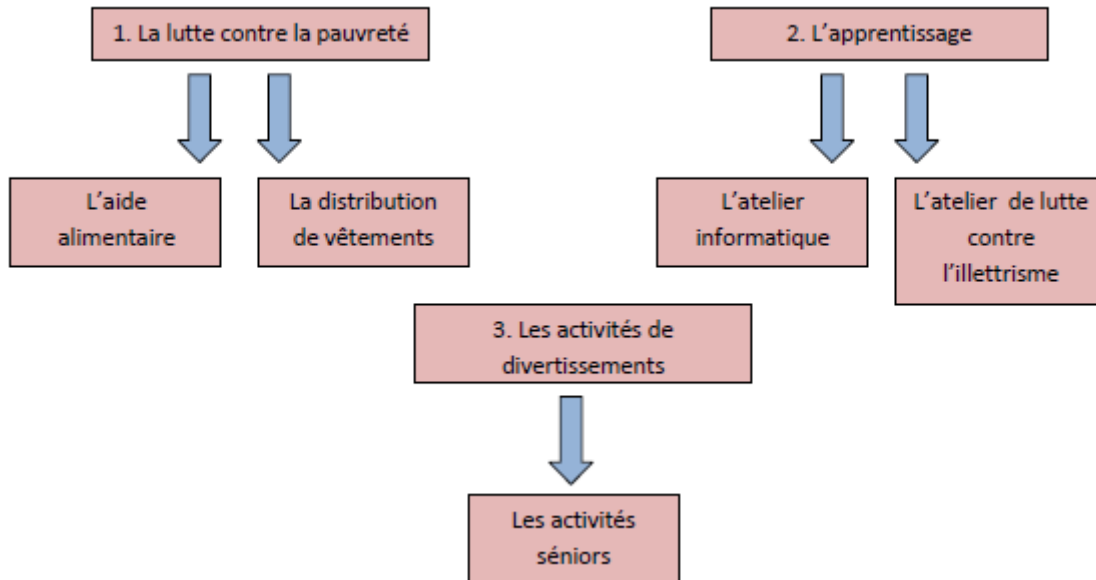
Notre association dispose de tous les atouts nécessaires pour affronter sereinement l'avenir : une belle équipe, des locaux confortables et de beaux projets.

Tout est mis en place pour que nous conservions notre crédibilité.

Alain Hoarau, Président de l'association Solidarité Sainte-Thérèse

II. Les activités de l'association

L'association intervient dans trois grands domaines d'activités, voici un schéma récapitulant notre travail.



Domaine 1. La lutte contre la pauvreté

a. L'aide alimentaire

C'est une des deux activités présentes depuis la création de l'association en 2006. Actuellement, cette aide se divise en deux catégories :

- Les colis alimentaires
- Les repas aux plus démunis

L'association a obtenu l'habilitation régionale pour l'aide alimentaire depuis 2013. Cette habilitation a été renouvelée en 2017 auprès de la Préfecture par l'intermédiaire de la Banque Alimentaire des Mascareignes (BAM).

a.1. Le public concerné

L'association donne un colis alimentaire à toute personne en état de précarité. Cet état peut être récurrent : fin de mois difficile, factures à payer, peu ou pas d'entrée d'argent.

Ces personnes doivent disposer d'un accompagnement social.

Mais un colis alimentaire peut être donné dans des situations d'urgence: sinistre, événement malheureux ou autre qui fait que la personne a besoin momentanément d'être aidé.

a.2. L'objectif de l'activité

L'objectif est simple : faire en sorte que chaque personne ou famille ait de quoi se nourrir.

a.3. L'organisation de l'activité

Cette activité est gérée par un référent, **Jean Marie COVINDIN**.

Son rôle :

- Gérer les commandes auprès de La BAM
- Classer les denrées reçus
- Accueillir les bénéficiaires
- S'assurer de la traçabilité de la distribution avec l'aide du *logiciel passerelle*
- Préparer les colis
- Préparer et gérer la distribution des repas aux plus démunis

Cette activité fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Les colis alimentaires

Les bénéficiaires ont droit à un colis une fois par mois sur présentation d'une fiche de liaison obtenue avec une assistante sociale.

Trois types de colis FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis) peuvent être distribués en fonction de la composition familiale :

- Colis A pour une à deux personnes
- Colis B pour trois personnes
- Colis C pour quatre personnes ou plus

En fonction de notre stock nous complétons ces colis, avec les produits de la collecte et/ou de la ramasse.

Nous avons distribué 3257 colis en 2017 (74.028t), soit une **hausse de 158,7%** du nombre de colis par rapport à 2016.

Les repas aux plus démunis

Grâce à notre cuisine, nous confectionnons des repas les mardis et jeudis midi.

Pour la cuisson et la distribution des repas, nous respectons des normes d'hygiène et de sécurité en matière alimentaire.

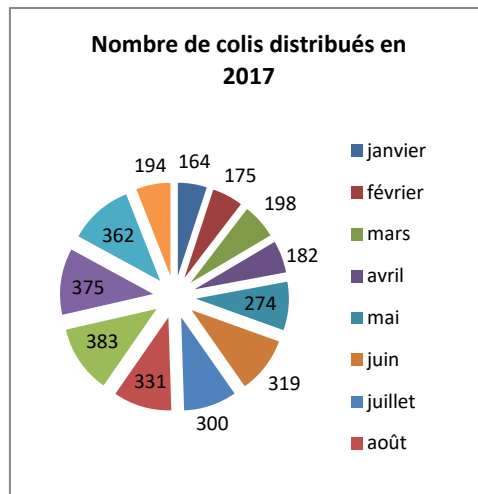
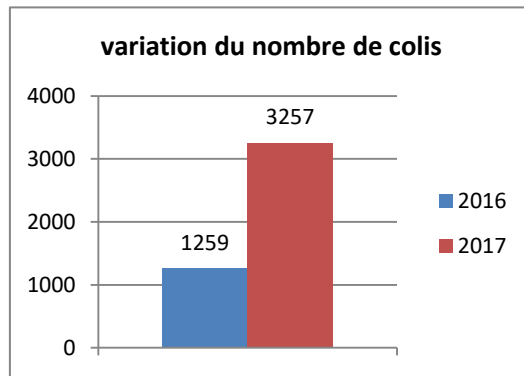
Une formation en ce sens, a été faite à nos bénévoles et salariés par un formateur en restauration. Ces consignes sont affichées à l'entrée de la cuisine.

Les repas sont mis en barquette par les bénévoles de l'association. La distribution se fait sur les berges de la rivière d'Abord, lieu de rassemblement.

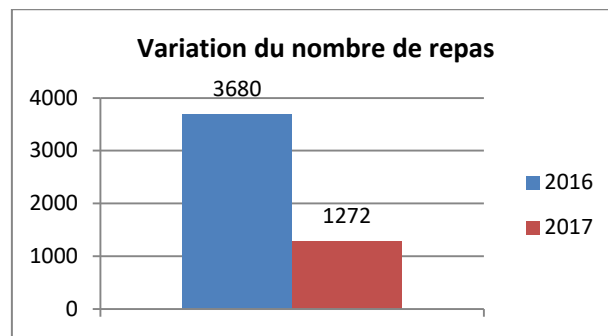
A chaque tournée nous faisons **entre 60 et 70 repas**.

Les sans abris sont informés de la date des repas par le biais d'affiches. En effet nous affichons à la boutique de solidarité : où ils se retrouvent pour la toilette et le petit déjeuner, mais aussi à notre association : où ils viennent prendre des vêtements.

a.4. Résultats chiffrés de l'activité



3257 colis distribués en 2017 (74.028t) il y a une **hausse de 158,7%** du nombre de colis par rapport à 2016.



Nous enregistrons une baisse du nombre de repas distribués en 2017. → **variation négative de 65.43%**

b. L'aide vestimentaire

C'est l'une des activités phare de l'association. Ces vêtements viennent d'une partie de la population qui nous les donne et qui sont par la suite triés et rangés. Nous les redonnons aux personnes dans le besoin, c'est ainsi que s'organise le relais de la solidarité.

b.1. Le public concerné

Nous n'avons pas catégorisé un public en particulier, toutes personnes désireuses de bénéficier de nos vêtements peuvent le faire. Cependant, dans les faits, nous avons constaté que le vestiaire n'est fréquenté que par des personnes dans une situation de précarité.

b.2. L'objectif de l'activité

C'est d'aider les gens à s'habiller de façon décente tout en les écoutants.

b.3. L'organisation de l'activité

Cette activité est gérée par une référente Maryse JOHANY.

Son rôle :

- Accueillir les bénéficiaires
- Ranger les vêtements
- Distribuer les vêtements
- Veiller au bon fonctionnement de l'activité : tenir à jour une fiche permettant la traçabilité du public servi et des vêtements donnés.
- S'assurer de la propreté du local
- Aider au fonctionnement des autres activités de l'association
- Planifier les horaires de bénévoles

Le vestiaire est ouvert de 8h30 à 12h du lundi au vendredi et fonctionne avec une dizaine de bénévoles selon un planning préalablement défini pour la semaine.

Les jeudis la distribution de vêtement est réservée aux hommes, notamment aux sans-abris, ceux sans limitation de fréquence. Aucun justificatif ou pièce d'identité n'est demandé.

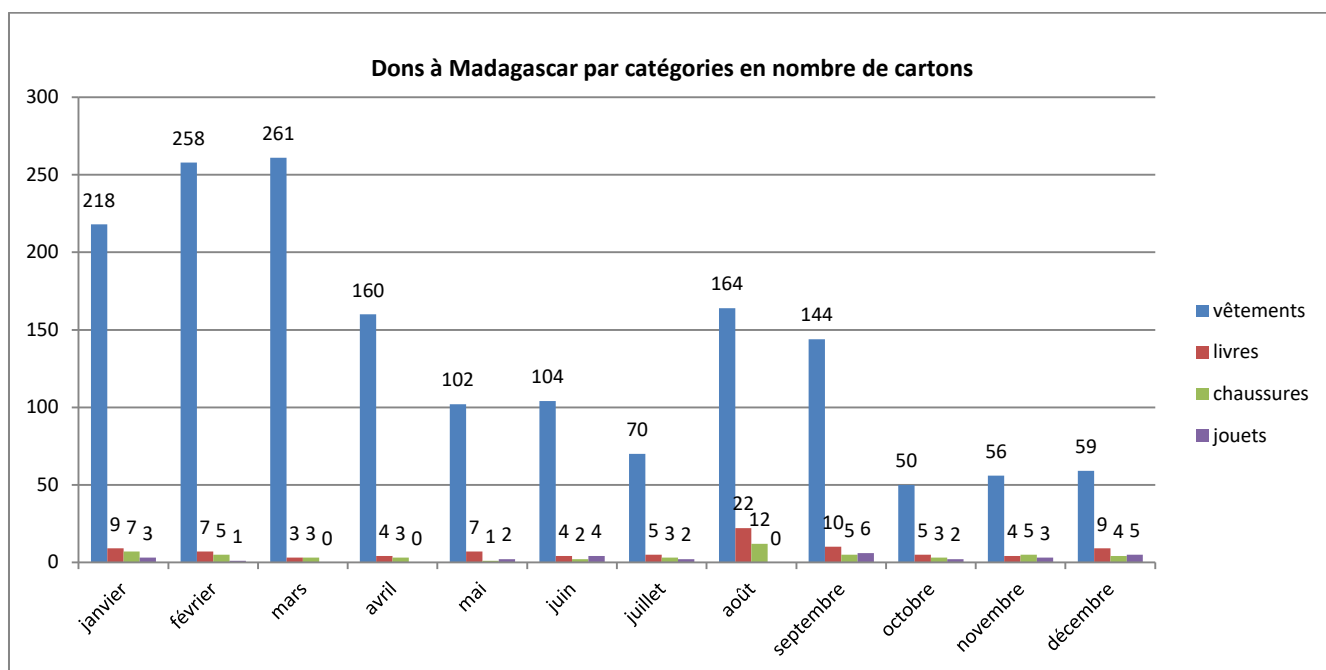
Au contraire, pour les autres jours, la fréquence est limitée à une fois par mois.

Pour bénéficier des vêtements la première fois, il faudra obligatoirement présenter une pièce d'identité et un justificatif de la CAF datant de moins de trois mois. Le justificatif de la CAF est à renouveler tous les trois mois.

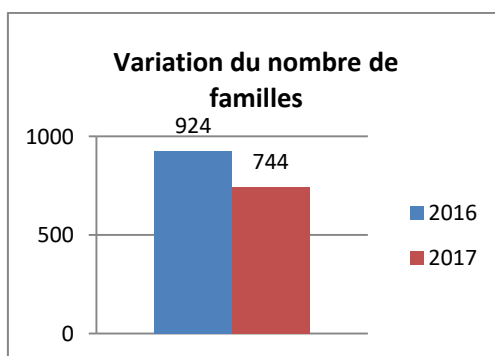
b.4. L'aide internationale en faveur de Madagascar

Nous donnons une partie des vêtements collectés à Madagascar par l'intermédiaire de l'association A.M.I.S (Association pour le Mieux être et l'Insertion Sociale des personnes Handicapé de Diégo-Suarez), qui vient récupérer 3 fois par mois en moyenne les vêtements.

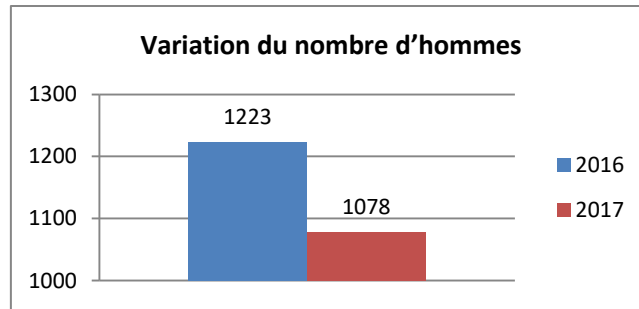
Voici les chiffres des dons pour l'année 2017.



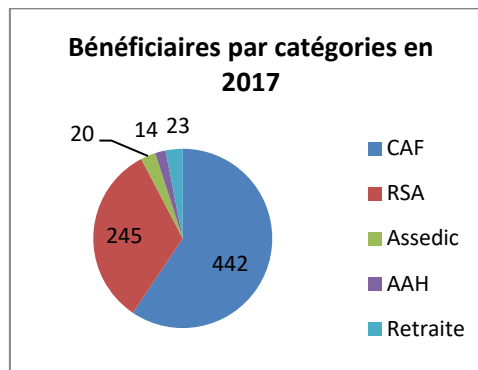
b.5. Résultats chiffrés de l'activité



L'année 2017 est marquée par une baisse du nombre de familles accueillies. → **variation négative de 19.48%**



Il en va de même pour le nombre d'homme reçus, baisse de 11.86% de cette activité.
Ci-dessous, nous représentons la liste de nos bénéficiaires par catégories de revenus.



Domaine 2. Le partage de savoir

c. L'atelier informatique

L'atelier informatique a vu le jour en 2010, il est né pour répondre à un besoin grandissant de nos bénéficiaires et plus largement de la population de se former à l'outil informatique.

c.1. Le public concerné

Nous accueillons des personnes qui viennent apprendre à lire, et qui par la suite souhaitent se former à l'utilisation de l'outil informatique. L'atelier d'initiation à l'informatique, reste ouvert à toute autre personne qui fait le choix de venir à l'association pour apprendre. De ce fait, nous acceptons des personnes sans emplois, des retraités ou des salariés. Cette orientation est due au fait que l'informatique est présent partout aujourd'hui : au travail, à l'école, dans les aéroports et même au niveau des administrations. Les personnes doivent s'adapter à cette nouvelle réalité sous peine de souffrir d'un réel handicap.

c.2. L'objectif de l'activité

L'atelier informatique, doit permettre aux apprenants de maîtriser ces différents domaines :

- S'approprier l'environnement informatique
- Apprendre à créer, traiter et exploiter des données
- Arriver à s'informer et se documenter sur internet
- Communiquer et échanger

c.3. L'organisation de l'activité

- Accueillir les apprenants
- Evaluer les élèves
- Mettre en place un programme de formation
- Préparer le travail pour les élèves
- Assurer les cours
- Assurer la maintenance du matériel informatique
- Préparer les documents et les supports nécessaires pour chaque manifestation dont participe l'association
- Préparer des bilans annuel et trimestriel de chaque activité
- Participer à la vie associative (sortie, repas, aide diverse)
- Gérer la borne CAF

Les cours de l'atelier informatique sont assurés du lundi au mercredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 ainsi que le jeudi et le vendredi de 9h00 à 11h00. Les jeudis après-midi, un bénévole (Vishnu) assure les cours de 13h00 à 16h00.

Pour bénéficier des cours il faut en premier lieu adhérer à l'association, et ensuite venir s'inscrire à l'atelier.

Les horaires des apprenants sont définis en fonction des places disponibles. Nous disposons de sept postes de travail.

Il existe plusieurs niveaux parmi les apprenants, ce qui nécessite que pour chaque personne présente, le cours soit individualisé.

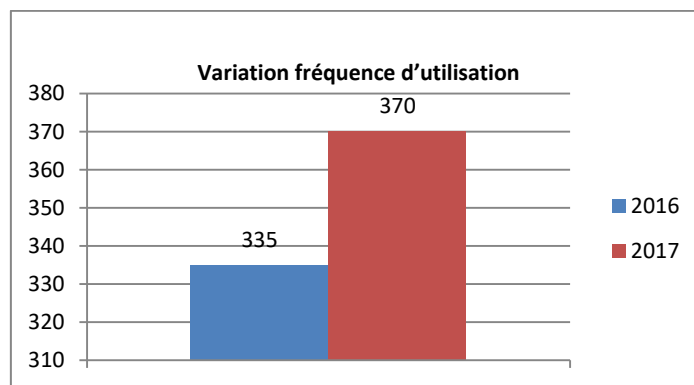
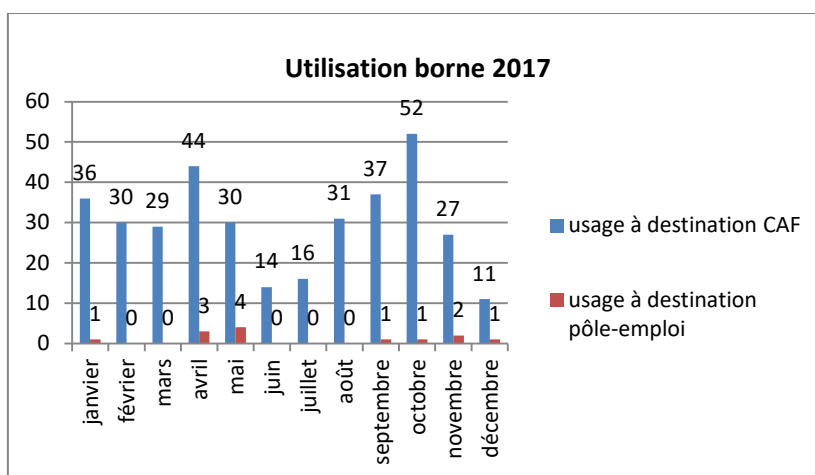
c.4. La borne administrative

Depuis juin 2015, une chartre a été signée entre l'association et la CAF, de façon à mettre à disposition des allocataires : une borne pour imprimer leurs documents.

Ils peuvent se présenter à n'importe quel moment.

Notre travail est de les aider et les accompagner pour l'impression de ces documents.

Voici un graphique pour illustrer la fréquentation de l'utilisation de la borne CAF pour l'année 2017.



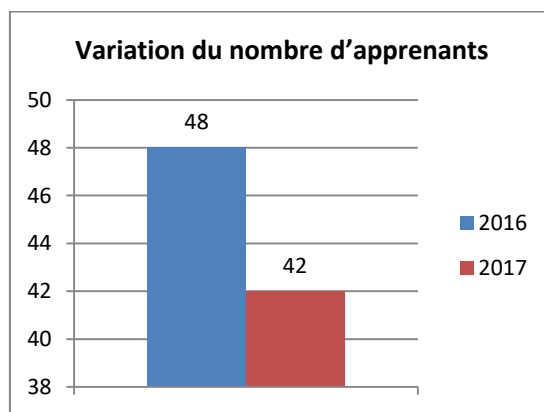
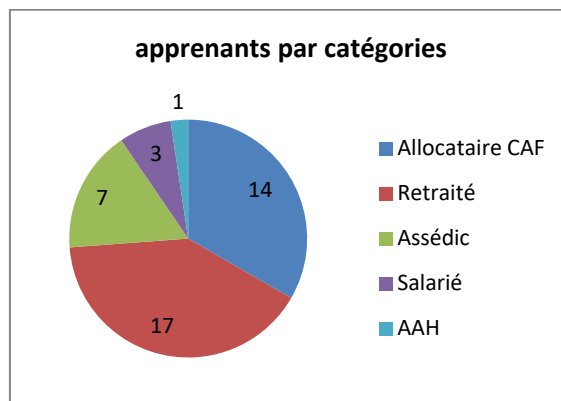
En 2017 la borne administrative a été utilisée 370 fois :

→ 357 fois pour la CAF

→ 13 fois pour le Pole Emploi

Soit une → **Hausse de 10.45%** de l'utilisation de la borne entre 2016 et 2017.

c.5. Résultats chiffrés de l'activité



En 2017 l'atelier informatique a accueilli **42 apprenants**.

Nous enregistrons **une baisse de 12.5% du nombre d'apprenants** si l'on compare à 2016. Cela s'explique par une baisse des moyens mis à notre disposition, panne de 3 ordinateurs en 2017.

Nous avons la nécessité de renouveler une partie du parc informatique si nous voulons pouvoir continuer l'activité dans de bonnes conditions. Grâce à une dotation financière destinée à l'informatique, nous avons pu acheter trois nouveaux ordinateurs pour 2018. Ce qui va nous permettre d'intégrer un grand nombre d'apprenant en attente d'une place à nos cours informatique.

d. L'atelier de lutte contre l'illettrisme

Nous sommes partis du constat qu'un grand nombre de nos bénéficiaires, dans la plupart des cas, sont des gens en situation de précarité et qui connaissaient des difficultés de lecture et d'écriture.

C'est pour lutter contre cette situation, qu'en 2009 l'atelier a vu le jour.

d.1. Le public concerné

- Les personnes isolées ou dont les enfants ont quitté le foyer familial
- Les personnes en recherche d'emploi
- Des retraités
- Les nouveaux arrivants, dont certains viennent du bassin Océan Indien et d'autres, de nationalités différentes

d.2. L'objectif de l'activité

L'atelier de lutte contre l'illettrisme à plusieurs objectifs :

- Redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- Renforcer la confiance en soi en prenant conscience qu'apprendre est possible en revalorisant sa propre image
- Faciliter l'accès aux droits et devoirs

d.3. L'organisation de l'activité

L'activité est gérée par une référente, Olivia Ravelomihary. Elle encadre 16 bénévoles, pour un total de **71 apprenants**.

Son rôle :

- Evaluer le niveau des apprenants
- Classer les apprenants en groupes de niveaux homogènes
- Gérer avec les bénévoles de cet atelier, les cours et les différentes missions
- Préparer les cours
- Jouer le rôle d'intermédiaire, avec les différents organismes
- Tenir à jour la traçabilité de l'atelier de lutte contre l'illettrisme

L'activité se déroule :

- lundi au vendredi de 9h00 – 11h00
- lundi au jeudi de 14h00 – 16h00
- mardi et jeudi de 16h00 – 18h00

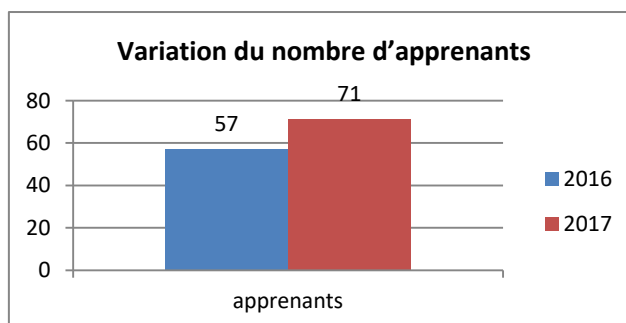
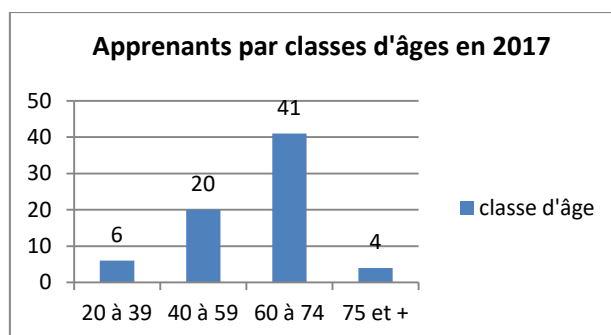
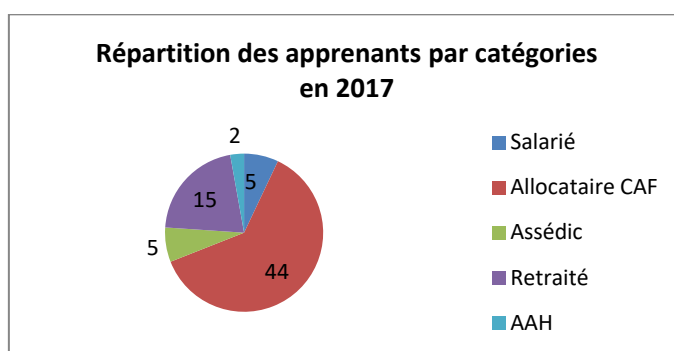
Pour intégrer l'atelier, il n'y a que deux conditions à remplir, adhérer préalablement à l'association et être assidu dans les cours.

Par la suite, l'apprenant va faire l'objet d'un test qui permettra d'évaluer ses acquis afin de lui proposer un apprentissage adapté. Les résultats permettront de personnaliser la formation en fonction du diagnostic et des objectifs de chaque bénéficiaire.

Différents ateliers sont donc mis en place :

- Atelier d’alphabétisation destiné aux personnes ne sachant ni lire et ni écrire pour leur permettre de travailler, de se repérer dans l’espace et dans le temps.
- Atelier de Français Langue Etrangère qui s’adresse aux personnes d’origine étrangère, instruites dans leur langue maternelle, pour leur permettre d’acquérir une aisance à l’oral comme à l’écrit, d’apprendre les codes sociaux pour mieux s’adapter à la vie en France.
- Atelier d’illettrisme destiné aux personnes dont la langue maternelle est le français et qui ont été scolarisées mais qui ont désappris ou pas acquis les connaissances de base.

d.4. Résultats chiffrés de l’activité



- En 2016 nous avons accueilli 71 apprenants → **variation positive de 31.48% de l’effectif.**

- La classe d’âge la plus importante est celle des « **60 à 74 ans** » elle représente **57.74%** de l’effectif total.

Domaine 3. Les activités de divertissement

e. Les activités séniors

Ces activités ont été mises en place en 2013 pour répondre à un besoin de divertissement de notre public.

e.1. Le public concerné

- Les apprenants de l'association (illettrisme, informatique)
- Les bénéficiaires de l'association (personnes venant chercher un colis alimentaire, des vêtements, ou autres renseignements à l'accueil)
- Les séniors (des environs et aussi des résidents de foyers)

e.2. L'objectif de l'activité

L'idée est de pouvoir offrir un moment de détente aux apprenants. Ceci, dans le but de casser l'atmosphère studieuse qui règne dans les cours tout au long de la semaine.

e.3. L'organisation de l'activité

Nos intervenants sont des personnes qui souhaitent donner de leur temps libre et partager leur savoir.

Nous nous tournons également vers d'autres associations et organismes pour le partage de certaines activités.

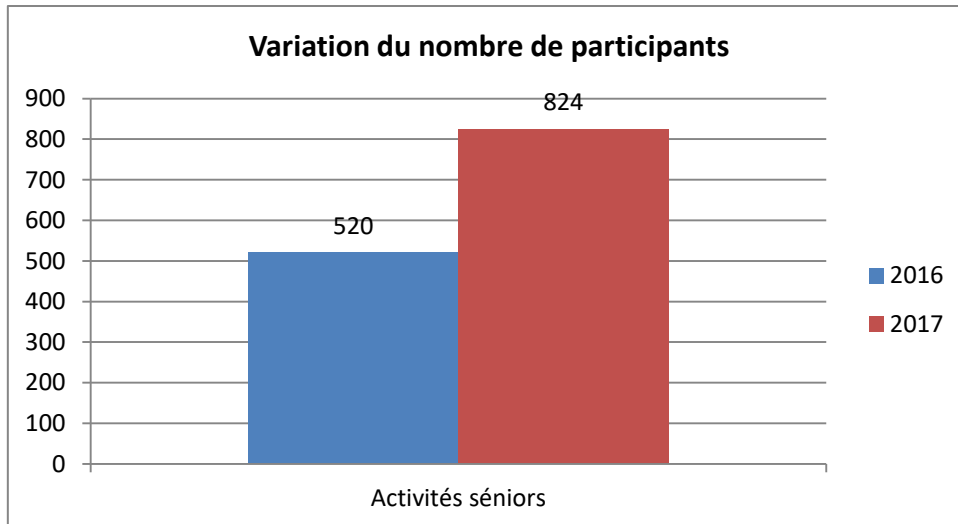
e.4. Résultats chiffrés de l'activité

Pour l'année 2017, nous vous présentons un tableau des chiffres de l'activité :

| activités par catégories | Taux de fréquentation |
|--------------------------|-----------------------|
| Activités culturelles | 152 |
| Sport et bien-être | 90 |
| Jeux de sociétés | 310 |
| Divertissements | 170 |
| Vie associative | 102 |
| total | 824 |

Voici ce même tableau pour l'année 2016 :

| activités par catégories | Taux de fréquentation |
|--------------------------|-----------------------|
| Activités culturelles | 150 |
| Sport et bien-être | 90 |
| Jeux de sociétés | 120 |
| Divertissements | 120 |
| Vie associative | 40 |
| total | 520 |



Entre l'année 2016 et 2017 il y a une hausse du nombre de participants à ces activités. Nous sommes passés de 520 participants à 824, soit une progression de 58.46% du nombre de participants.

III. Le rapport financier

Le bureau de l'association Solidarité Sainte-Thérèse de Saint-Pierre est heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2017 conformément aux dispositions de nos statuts.

La durée de cet exercice a été de 12 mois et s'étale donc sur l'ensemble de l'année civile 2017.

Nous bénéficions de l'apport technique du cabinet d'expertise comptable de M. Daniel CHEUNG pour la tenue officielle de notre comptabilité.

Le bilan financier de l'année 2017 évoque successivement :

- Le rapport de gestion
- La situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2017
- Un aperçu de l'origine des ressources ainsi que des emplois de l'association

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

a. Rapport de gestion

- Le montant des charges est de 108 898 € en 2017 et de 98 885 € en 2016
- Le montant des produits est de 98 165 € en 2017 et de 87 015 € en 2016

L'exercice 2017, se caractérise par une augmentation des produits de l'ordre 13% par rapport à 2016, quand aux charges elles ont progressé de 10,13% par rapport à l'année précédente.

La hausse des produits est principalement due au versement des subventions qui passent de 75 503 € à 89 624 € soit une différence de 14 121 €.

L'association est tributaire des délais entre la décision d'attribution des subventions et leur versement effectif sur ses comptes. Il existe un réel décalage qui ne fait que s'amplifier d'année en année entre les prévisions faites, la prise en compte des demandes de l'association et leur réalisation. C'est ainsi que la subvention de la CAF de 2016 a été versée en 2017. De même, à ce jour, le versement des résiduels des contrats aidés de 2017, habituellement pris en charge par la commune de Saint-Pierre, n'a toujours pas été effectué.

Il nous appartient donc de veiller à ce que ces concours financiers soient toujours réalisés dans un contexte de prudence et de régularité.

La campagne de communication et de sensibilisation auprès des entreprises agro-alimentaires et autres fournisseurs de denrées, ainsi que l'adhésion au réseau mis en place par la BAM (Banque Alimentaire des Mascareignes) ont eu pour conséquence de maintenir pour les achats et les approvisionnements, à peu près le même niveau que celui de l'année précédente.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies par les dirigeants.

b. compte de résultat

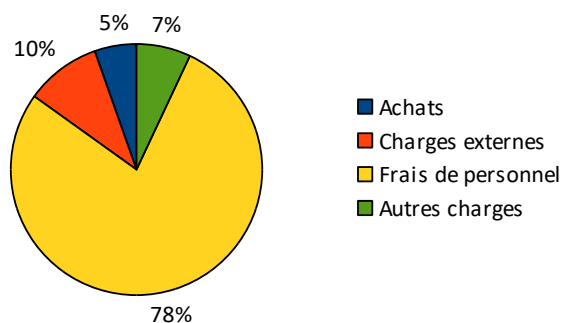
Le compte de résultat constitue l'analyse de l'activité d'une association pendant une année comptable. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées et des produits réalisés.

| CHARGES | 2017 | 2016 | PRODUITS | 2017 | 2016 |
|--|-------------------|-------------------|--|-------------------|-----------------|
| Charges d'exploitation | | | Produits de l'exploitation | | |
| Achats de marchandises variation de stock | 4295 | -4845 | Produits de l'activité | 2354.44 | 3 030.70 |
| Achats de matières premières | 1578.99 | 2843,09 | | | |
| Services externes | | | Subventions | 89624.43 | 75503.92 |
| Autres services externes | 10 572.17 | 14 015.62 | | | |
| Impôts et taxes | 385.14 | 1 060.67 | Cotisations | 1953 | 1180 |
| Salaires | 75412.55 | 70 167.71 | Collectes, dons reçus... | 4234 | 7300.80 |
| Charges sur salaires | 9439.91 | 8 809.62 | | | |
| Dotations aux amortissements | 6736.09 | 6499 | | | |
| Autres charges de gestion | 478.90 | 335 | | | |
| Total des charges d'exploitation | 108 898.75 | 98 885.71 | Total des produits d'exploitation | 98 165.87 | 87015,42 |
| Résultat d'exploitation (Déficit) | -10 732.88 | - 11870,29 | Résultat d'exploitation (Excédent) | | |
| Contributions volontaires en nature | | | Contributions volontaires en nature | | |
| Secours en nature | 4100 | 4000 | Bénévolat | 25 300 | 25 400 |
| Mise à disposition de biens et services | 27000 | 26800 | Prestations en nature | 16 900 | 16 800 |
| Bénévolat | 25 300 | 25 400 | Dons en nature | 14200 | 14000 |
| TOTAL | 154565.87 | 141 240 | TOTAL | 154 565.87 | 141 240 |

b.1. Les charges

En 2017 les charges de l'association s'élèvent à un montant de 108 898€. Les dépenses en frais de personnel, salaires et charges sociales, (84 852 €) demeurent le poste le plus important, soit 78% du total des charges.

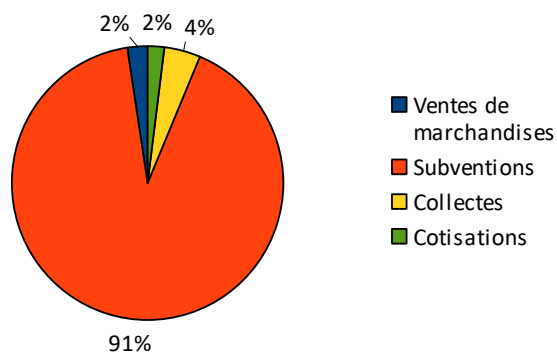
Dans le cadre d'une association « de services », qui ne produit pas de biens matériels ou de marchandises, l'essentiel des dépenses résulte du coût du travail salarié. L'ASST ne fait pas exception à la règle. Aussi, isoler les salaires et les charges afférentes est intéressant tout au long de l'année pour avoir une information immédiate sur le coût du travail salarié. En 2017, le poste des salaires a légèrement augmenté (+7%), avec le renouvellement des contrats aidés de 4 salariés.



b.2. Les produits

Comme nous l'avons dit précédemment les produits ont augmenté de 13%. Ils sont constitués essentiellement par les subventions à hauteur de 91% du total. Il est à noter à cet égard l'importance vitale de la participation de la commune de Saint-Pierre auprès de notre structure. Elle intervient ainsi à un double niveau, la prise en charge des résiduels des contrats aidés de notre personnel et une aide pour le budget de fonctionnement de l'association.

Nous pensons qu'il y a lieu à ce niveau de revoir et de diversifier nos sources de financement dans un souci réel de viabilité et d'indépendance car un simple retard ou incident de paiement de la part d'un de nos principaux partenaires financiers a des conséquences graves. La marge de manœuvre à la disposition de l'association a tendance à se restreindre. Les fonds propres générés au cours des années précédentes ne pourront plus à terme d'assurer l'autofinancement de l'association.



c. Résultat net comptable

Le résultat comptable de l'exercice 2017 correspond à un déficit de 10 732,88 €. Cela s'explique d'une part par le retard dans le versement des sommes dues par la commune et d'autre part par la baisse des ventes diverses à l'occasion de la « journée portes ouvertes »... En 2017, nous enregistrons une baisse de 676,26 euros des ventes par rapport à 2016 (2016 : 3030,70 € / 2017 : 2354,44 €)

Il est indéniable que cette situation ne saurait perdurer sans mettre en péril la vie même de l'association. Des actions sont à entreprendre pour retrouver un équilibre stable à court et moyen terme avec pour objectif la pérennité de la structure

c.1. La contribution en nature

- **LE BENEVOLAT : 25 400 €**

Nous avons chiffré les contributions du « bénévolat » à hauteur de 25 400 euros correspondant à l'activité permanente d'une vingtaine de bénévoles. Cependant, il y a lieu de noter qu'il s'agit d'une évaluation forfaitaire. En effet, les alliés et militants de l'association Solidarité Sainte-Thérèse sont principalement engagés dans leur travail, quartier, famille, réseaux sociaux, etc. Cet engagement citoyen n'est pas réductible à un nombre d'heures passées dans une action : c'est l'engagement quotidien de toute une partie de leur vie, professionnelle ou citoyenne. Ce sont donc près de 40 membres actifs qui se mobilisent pour refuser la pauvreté et l'exclusion..

Parallèlement, en solidarité avec les populations qu'ils rencontrent, les salariés permanents de l'association, quels que soient leurs missions et leurs niveaux de responsabilité, ont fait le choix d'un mode de travail participatif. Ceci les conduit à vivre volontairement la vie de l'association, souvent en dehors de leur horaire habituel de travail. Sous leur "tablier" de salarié il y a toujours celui du bénévole. C'est une contribution irremplaçable à l'action de l'association.

- **DONS EN NATURE : 12 025 €**

Il s'agit ici des marchandises fournis gracieusement par les particuliers et dont la valeur a été estimée à leur coût d'achat.

- **MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS : 16 800 €**

Il s'agit du local de l'association, inscrit au patrimoine de la commune de Saint-Pierre pour sa valeur locative. Il est important de souligner que ces sommes ne sont que des estimations approximatives et sont indiquées ici à titre indicatif, dans le but de tenter de rendre compte de l'activité non monétisée au sein de l'association.

Saint-Pierre le 17 Février 2018

Le Président

Alain HOARAU

Le Trésorier

Juliane NIVELLOIS

IV. La prise en charge des stagiaires

Depuis quelques années, l'association reçoit des jeunes lycéens, étudiants, ou en formation professionnelle qui sont à la recherche de terrains de stage.

L'objectif est de leur apporter une aide dans le cadre de leur cycle d'études ou de formation en répondant favorablement à leur demande de stage.

Notre action, dans ce domaine, permet ainsi aux jeunes de répondre à l'obligation qui leur est faite d'effectuer un stage pratique dans une entreprise ou une association.

Si cette activité n'a concerné que peu de stagiaires des années précédentes, elle a connu son plein essor en 2017 et nous souhaitons la pérenniser.

Cette prise en charge suppose une forte implication du référent des stagiaires et des référents salariés auprès desquels ils sont placés pour la durée de leur stage.

L'objectif poursuivi par l'association en direction du stagiaire est double :

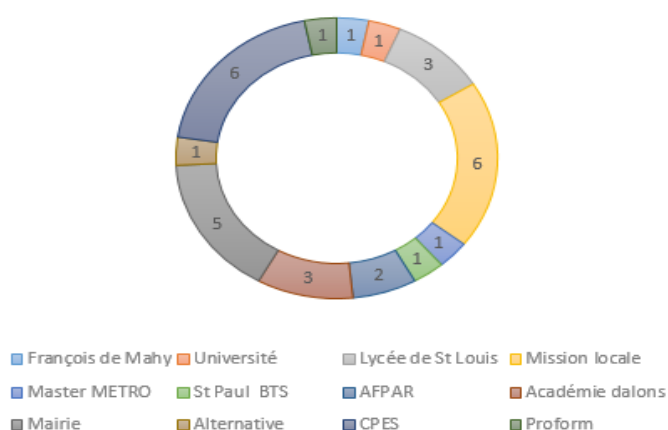
- Faire connaître l'ASST : ses valeurs, son action, son organisation et son public.
- Veiller au bon déroulement du stage : implication du stagiaire, acquisition de compétences, élaboration du mémoire ou du rapport professionnel de fin de stage.

L'accueil de départ est assuré par la Responsable administrative de l'association qui signe généralement les conventions de stage.

Des entretiens périodiques sont menés par le référent des stagiaires afin d'évaluer l'avancement des intéressés par rapport à leurs objectifs fixés au départ.

Ci-dessous un diagramme circulaire avec les stagiaires selon leurs organismes de provenance

Stagiaires selon leurs organismes de provenance



En 2017, l'association a accueilli 31 stagiaires venants d'horizon divers et variés.

V. Les projets de l'association pour 2018

a. Les projets par activités

. L'aide alimentaire

- Aider à la réorganisation de l'aide alimentaire sur la commune de Saint-Pierre :

La mairie devait revoir l'organisation de l'aide alimentaire sur la commune : l'association est partante pour ce projet. Des réunions ont eu lieu, on attend le suivi

L'objectif est de rapprocher les bénéficiaires âgés ou ne pouvant se déplacer vers des points de distribution plus près de leur résidence.

En effet au cours de l'année 2017, l'association a distribué 3257 colis touchant 8551 personnes selon la composition du foyer.

. L'atelier informatique

- Renouveler notre parc informatique et favoriser l'autonomie de notre public :

L'association a acquis pour le projet informatique de nouveau matériel : 3 centrales, 3 claviers, 3 souris.

Notre objectif est de consolider notre action auprès de nos apprenants et répondre au besoin actuel d'utiliser l'outil informatique pour les démarches administratives.

Nous avons actuellement 30 apprenants, et grâce à ces nouveaux outils nous pourrions intégrer de nouveaux apprenants.

Concernant la borne mise à la disposition des bénéficiaires, nous avons eu en 2017, 370 personnes qui sont venues imprimer des documents, nous aurons davantage en 2018, notre objectif est de rendre ces personnes autonomes face à l'outil informatique.

. L'atelier de lutte contre l'illettrisme

- L'organisation de la journée LABEL

Mettre en place une action à l'occasion de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme une journée LABEL pour cette activité. Nous avons actuellement 70 apprenants, notre objectif est d'augmenter ce nombre.

. Les activités de divertissements

L'association reste ouverte à toute personne ou association qui souhaite partager son savoir. L'objectif est d'offrir à nos apprenants et bénéficiaires un moment de détente à travers nos activités.

L'association participe et organise à divers autres projets

Nous allons continuer les projets en partenariat avec la filière handicap de Saint-Pierre :

- Ville et Handicapé

- Handimusic

- Handinautique
- Forum pour l'emploi

. Les autres projets de l'association :

- la fête des mères de bénéficiaire de l'ASST
- Défilé du 14 juillet

- journée de lutte contre la misère
- fête de l'ASST
- tournoi de dominos de l'ASST
- brocante de l'ASST

- Noël des enfants des bénéficiaires
- repas des plus démunis de l'ASST
- téléthon 2018

VI. Les activités quotidiennes de l'association

- **Accueil du public** : de 8h à 16h
- **Colis alimentaire** : de 8h à 16h
- **Repas au plus démunis** : les mardis et les jeudis
- **Activité vestiaire** : de 8h30 à 12h
- **Activité informatique** : du lundi au mercredi de 9h à 11h et de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h et de 13h à 16h
- **Activité illettrisme** : du lundi au vendredi de 9h à 11h et du lundi au jeudi de 14h à 16h et le mardi et jeudi en cours du soir de 16h à 18h.
- **Activité sénior** : tous les vendredis selon le thème défini par avance

VII. Procès verbal de l'association

Procès verbal de l'assemblée générale du 17 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 17 février à neuf heures, les membres de l'association Solidarité Sainte Thérèse de Saint-Pierre, se sont réunis à Saint-Pierre, 69 rue Désiré Barquisseau, sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par M HOARAU Alain en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par lui-même par procuration du secrétaire M. Eddy DELCOURT.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- présentation du rapport moral
- présentation du rapport d'activités de l'année 2017
- présentation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2017 bureau
- questions diverses.

M. Alain HOARAU donne ensuite lecture du rapport moral de la présidence de l'année 2017 (**Rapport joint au présent PV.**)

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Mme Juliane NIVELLOIS, secrétaire de l'association, présente le rapport d'activité de l'année écoulée (**Rapport joint au présent PV.**)

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Mme Juliane NIVELLOIS, la trésorière de l'association présente le rapport financier pour l'exercice 2017 (**Rapport joint au présent PV.**)

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Saint-Pierre le 17 février 2018

Le Président

Alain HOARAU

Le Secrétaire

Eddy DELCOURT